

Séance du : 20 décembre 2022
Numéro de la délibération : DEL/NN/22/12/308

<p>Date Convocation 13/12/2022</p> <p>Date Affichage 13/12/2022</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>17</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>08</td></tr><tr><td>- absent</td><td>02</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	17	- procurations	08	- absent	02	<p>Le Vingt Décembre Deux Mille Vingt Deux à 19 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de l'île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 17 : Bruno NOURY, Carole CHARUAU, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Laurent CHAUVET, Isabelle CADOU, Michel BRUNEAU, Brigitte GIGOU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Valérie AURIAUX, Rémy BONNIN, Patrice BERNARD et Benoît GABORIT</p> <p>PROCURATIONS 8 : Anne-Claude CABILIC, Michel BOURGERY, Michel CHARUAU, Stéphane GILOT, Manuella AUGEREAU, Jérôme GEAY, Yannick RIVALIN et Line CHARUAU qui ont donné respectivement procuration à Corinne VERGNAUD LEBRIS, Carole CHARUAU Emmanuel MAILLARD Bruno NOURY, Judith LE RALLE, Michel BRUNEAU, Patrice BERNARD et Benoît GABORIT</p> <p>ABSENTS 2 : Didier Gustave MARTIN et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU</p> <p>SECRETAIRE : Remy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	17								
- procurations	08								
- absent	02								

308-ENVIRONNEMENT DECHETS : TARIFICATION INCITATIVE DU SERVICE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES - GRILLE TARIFAIRE POUR 2023

Rapporteur : CADOU Isabelle

Cette délibération nous permet de facturer aux abonnés l'usage des différents services déchets.

Vu l'article 2333-76 du Code général des collectivités territoriales, visant les prestations de service de proximité rendues aux usagers (collectes en porte à porte et en apport volontaire) et les prestations de service en déchèterie et au pôle de la Gravaire rendues aux usagers

Vu la délibération n° DL/NN/15/06/119 du 16 juin 2015 relative à la mise en œuvre d'une tarification incitative du service de collecte et de traitement des ordures ménagères

Structure de la grille tarifaire

Chaque facture est composée de deux parts :

- Une part fixe (= abonnement + forfait)
- Une part variable (= consommation au-delà du forfait).

La partie fixe est exigible pour toute participation au service et pour tous les usagers, quel que soit le nombre de levées effectuées, dès lors que l'utilisateur a une résidence sur le territoire, et pour chaque résidence. L'utilisateur est soit le propriétaire soit le locataire à l'année.

La tarification est établie comme suit :

- Le volume du bac Ordures Ménagères détermine le montant de la part fixe ;
- Le nombre de levées effectuées détermine la part variable ;

De cette manière, pour l'année 2023, la partie Abonnement de la part fixe est de **129 euros** par logement (ménages), professionnels.

Pour les redevables disposant d'un bac individuel, cette partie comprend 16 levées par an réparties en 4 levées par trimestre, et de 4 apports au soleil pac par trimestre, non cumulables d'un trimestre à un autre.

Au-delà de la 4^{ème} levée trimestrielle et du 5^{ème} apport au soleil pac, le redevable devra s'acquitter de chaque levée supplémentaire, définie dans la part variable.

Les redevables n'ayant que le soleil pac comme exutoire auront, en fonction de la constitution de leurs foyers, un nombre d'ouvertures de trappe correspondant à la dotation d'un bac individuel.

Au-delà du nombre d'ouvertures de trappe défini dans la part fixe, le redevable devra s'acquitter d'un coût à chaque ouverture supplémentaire (60 litres maximum).

Pour les professionnels disposant de plusieurs bacs en liaison avec leur activité, la part Abonnement est unique mais le forfait est fonction du nombre de bac.

Pour le Pôle de la Gravaire : un accès correspond à une présentation de carte pour un apport de 0 à 2 m³.

Pour la déchèterie de la Marèche : un accès correspond à une présentation de carte sans limitation de volume.

Pour le soleil pac : un accès correspond à une présentation de carte (tambour de 60 litres maximum).

Les grilles tarifaires proposées pour l'année 2023 sont donc les suivantes :

Redevables Ménages disposant d'un bac individuel en porte-à-porte / forfait 1 - 2023

Composition du foyer	Bac OMR	Forfait annuel	Forfait : nombre d'apports au soleil pac (60 L)	Abonnement en euros	Forfait lié au bac en euros	levée supplémentaire en euros	Apport soleil pac 60 l en euros	Apport déchets verts pole de la Gravaire	Apport gravats pole de la Gravaire	Apport déchèterie de la Marèche	tonne de souches en euros	Encombrant en porte à porte
1-2 pers.	120 L	16 levées réparties en 4 levées par trimestre	16 apports soit 4 par trimestre	129 €	160 €	5,30 €	2,90 euros	3 accès gratuits/an au-delà 3 € l'accès	3 accès gratuits/an au-delà 5 € l'accès	6 accès gratuits/an au-delà 2 € l'accès	38euros la tonne (55 euros selon tronç)	81 €
3 pers.	180 L				188 €	7,10 €						
4-5 pers.	240 L				209 €	8,40 €						
6 pers. et +	360 L				256 €	11,40 €						

Redevables Ménages disposant d'un bac individuel en porte-à-porte / forfait 2 - 2023

Composition du foyer	Bac OMR	Forfait annuel	Forfait: nombre d'apports au soleil pac (60 L)/an	Abonnement en euros	Forfait lié au bac en euros	Levée supplémentaire en euros	Apport soleil pac 60 litres en euros	Apport déchets verts pole de la Gravaire	Apport gravats pole de la Gravaire	Apport déchèterie de la Marèche	tonne de souches en euros	Encombrant en porte à porte
1-2 pers.	120 L	8 levées réparties en 2 levées par trimestre	32 apports soit 8 par trimestre	129	160 €	5,3	2,90 euros	3 accès gratuits/an au-delà 3 € l'accès	3 accès gratuits/an au-delà 5 € l'accès	6 accès gratuits/an au-delà 2 € l'accès	38euros la tonne (55 euros selon tronç)	81 €
3 pers.	180 L				188 €	7,10						
4-5 pers.	240 L				209 €	8,40						
6 pers. et +	360 L				256 €	11,40						

Redevables Ménages n'ayant accès qu'au point d'apport volontaire pour les ordures ménagères (soleil pac) - 2023

Composition du foyer		Bac OMR	Forfait annuel	Forfait: nombre d'apports au soleil pac (60 L)	Abonnement en euros	Forfait lié au Soleil pac en euros	Apport soleil pac supplémentaire 60 l en euros	Apport déchets verts pole de la Gravaire	Apport gravats pole de la Gravaire	Apport déchèterie de la Marèche	tonne de souches en euros	Encombrant en porte à porte
1-2 pers.	Apport volontaire	0	0	36 apports soit 9 par trimestre	129 €	97 €	2,90 €	3 accès gratuits/an au-delà 3 euros l'accès	3 accès gratuits/an au-delà 5 € l'accès	6 accès gratuits/an au-delà 2 € l'accès	38euros la tonne (55 euros selon le tronc)	81€
3 pers.				52 apports soit 13 par trimestre		132 €						
4-5 pers.				68 apports soit 17 par trimestre		167 €						
6 pers. et +				100 apports soit 25 par trimestre		229 €						

Redevables professionnels, administrations disposant d'un bac individuel ordures ménagères destiné à l'activité profes

Envoyé en préfecture le 21/12/2022
 Reçu en préfecture le 21/12/2022
 Publié le 
 ID : 085-218501138-20221220-DELNN2212308-DE

Bac OMR	Forfait annuel	Forfait: nombre d'apports au soleil pac (60 L)	Abonnement en euros	Forfait lié au bac en euros	levée supplémentaire en euros	Apport soleil pac 60 l en euros	Apport déchets verts et gravats au pole de la Gravaire	Apport déchèterie de la Marèche
120 l	16 levées réparties en 4 levées par trimestre	16 apports soit 4 par trimestre	129 €	160 €	5,30 €	2,90 €	Selon délibération en vigueur tarifs des professionnels	Selon grille tarifaire en vigueur tarifs des professionnels
180 l				188 €	7,10 €			
240 l				209 €	8,40 €			
360 l				256 €	11,40 €			
660 l				367 €	18,70 €			

Un abonnement et plusieurs forfaits si plusieurs bacs

Redevables professionnels, administrations n'ayant accès qu'au point d'apport volontaire pour les ordures ménagères (soleil pac), à la déchèterie de la Marèche et au pôle de la Gravaire – 2023

Abonnement en euros	Apport soleil pac 60 litres Payant dès le 1er apport en euros	Apport déchets verts et gravats au Pôle de la Gravaire	Apport déchèterie de la Marèche
129 €	2,90 €	Selon délibération en vigueur tarifs des professionnels	Selon grille tarifaire en vigueur tarifs des professionnels

Redevables Métiers de bouche et assimilés - Le marché- Le camping municipal – 2023

Bac OMR	Forfait annuel	Forfait: nombre d'apports au soleil pac (60 L)	Abonnement en euros	Forfait lié au bac en euros	levée supplémentaire en euros	Apport soleil pac 60 l en euros	Apport déchets verts et gravats au pole de la Gravaire	Apport déchèterie de la Marèche
120 l	32 levées réparties en 8 levées par trimestre	16 apports soit 4 par trimestre	129 €	160 €	5,30 €	2,90 €	Selon délibération en vigueur tarifs des	Selon grille tarifaire en vigueur tarifs des
180 l				188 €	7,10 €			

240 l			209 €	8,40 €		professionnels	professionnels
360 l			256 €	11,40 €			
660 l			367 €	18,70 €			

Envoyé en préfecture le 21/12/2022
Reçu en préfecture le 21/12/2022
Publié le 
ID : 085-218501138-20221220-DELNN2212308-DE

Redevables Ménages ayant une pathologie qui engendre la production de déchets, les assistantes maternelles agréées, ayant en garde un ou des enfants en bas âge (de la naissance jusqu'aux 2 ans) – 2023

Composition du foyer	Bac OMR	Forfait annuel	Forfait : nombre d'apports au soleil pac (60 L)	Abonnement en euros	Forfait lié au bac en euros	levée supplémentaire en euros	Apport soleil pac 60 litres en euros	Apport déchets verts pole de la Gravaire	Apport gravats pole de la Gravaire	Apport déchèterie de la Marèche	souches en tonne	Encombrant en porte à porte
1-2 pers.	120 L	32 levées réparties en 8 levées par trimestre	16 apports soit 4 par trimestre	129 €	160 €	5,30 €	2,90 €	3 accès gratuits/an au-delà 3 € l'accès	3 accès gratuits/an au-delà 5 € l'accès	6 accès gratuit/an au-delà 2 € l'accès	38 € la tonne (55 euros selon taille du tronc)	81 €
3 pers.	180 L				188 €	7,10 €						
4-5 pers.	240 L				209 €	8,40 €						
6 pers. et +	360 L				256 €	11,40 €						

Redevables associatifs disposant d'un bac individuel ordures Ménagères destiné à l'activité quotidienne de l'association collecté en porte-à-porte – 2023

Bac OMR	Forfait annuel	Forfait : nombre d'apports au soleil pac (60 L)	Abonnement en euros	Forfait lié au bac en euros	levée supplémentaire en euros	Apport soleil pac 60 litres en euros	Apport déchets verts et gravats au pôle de la Gravaire	Apport gravats pole de la Gravaire	Apport déchèterie de la Marèche	Manifestation ponctuelle nécessitant la mise en place, le retrait et le lavage des bacs roulants en euros
120 l	16 levées réparties en 4 levées par trimestre	16 apports soit 4 par trimestre	129 €	160 €	5,30 €	2,90 €	3 accès gratuits/an au-delà 3 € l'accès	3 accès gratuits/an au-delà 5 € l'accès	6 accès gratuit/an au-delà 2 € l'accès	150 €
180 l				188 €	7,10 €					
240 l				209 €	8,40 €					
360 l				256 €	11,40 €					

Redevables associatifs ayant accès uniquement au point d'apport volontaire pour les ordures ménagères (soleil pac), et au pôle de la Gravaire destiné à l'activité ponctuelle de l'association – 2023

Abonnement en euros	Apport soleil pac 60 litres payant dès le 1er apport en euros	Apport déchets verts au Pôle de la Gravaire	Apport gravats au Pôle de la Gravaire	Apport déchèterie de la Marèche	Manifestation ponctuelle nécessitant l La mise en place, le retrait et le lavage des bacs roulants
Exonération 0	2,90 €	3 accès gratuits/an au-delà 3 € l'accès	3 accès gratuits/an au-delà 5 € l'accès	6 accès gratuit/an au-delà 2 € l'accès	150 €

Les habitations inhabitées et terrains nus en travaux (c.f. règlement en vigueur) – 2023

Abonnement en euros	Apport soleil pac 60 litres Payant dès le 1er apport en euros	Apport déchets verts pole de la Gravaire	Apport gravats pole de la Gravaire	Apport déchèterie de la Marèche	Souches la tonne	Encombrant en porte à porte
129 €	2,90 €	3 accès gratuits/an au-delà 3 € l'accès	3 accès gratuits/an au-delà 5 € l'accès	6 accès gratuits/an au-delà 2 € l'accès	38 € (55 euros selon taille du tronc)	81 €

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ♦ **APPROUVE** le projet de grille tarifaire de la redevance incitative applicable au 1^{er} janvier 2023 tels qu'ils figurent ci-dessus pour établir la facturation
- ♦ **AUTORISE** monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la présente délibération

Envoyé en préfecture le 21/12/2022
Reçu en préfecture le 21/12/2022
Publié le 
ID : 085-218501138-20221220-DELN212308-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le maire,